



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1783

Texte de la question

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Avi Assouly, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Avi Assouly. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

En décembre 2013, Bangui et de nombreuses autres localités étaient en proie à une violence inouïe. La République centrafricaine semblait alors dans une situation qualifiée de « pré-génocidaire » par de nombreux observateurs internationaux.

Face au chaos, la France prit ses responsabilités en lançant l'opération Sangaris avec ses partenaires africains rassemblés dans la MISCA.

Par cet acte de grandeur et de courage, le Président de la République a pris une décision forte, une décision fidèle à ce qu'est la France, une décision fidèle à nos valeurs.

Depuis, les femmes et les hommes de nos armées sont engagés sur ce terrain difficile et périlleux. Sur tous les bancs de cette Assemblée, nous savons ce que nous devons à l'action et au dévouement de nos soldats au service de la patrie.

Monsieur le ministre, la situation en République centrafricaine demeure difficile, marquée par les tensions et la violence. Catherine Samba-Panza, la présidente, et son gouvernement œuvrent pour offrir un nouvel avenir à un peuple meurtri et déchiré par les confrontations sanglantes entre Séléka et anti-balaka.

Au début du mois d'avril, le Conseil de l'Union européenne a finalisé la constitution de l'Eufor-RCA : douze autres États-membres ainsi que la Géorgie ont décidé de rassembler leurs forces au service de la paix en Centrafrique. Cette initiative marque un progrès dans la capacité des Européens à intervenir militairement et politiquement sur la scène internationale.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire quel sera l'impact de cette nouvelle force, qui sera définitivement déployée à la fin du mois de mai ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur Avi Assouly, je voudrais, avant de répondre, rendre hommage à celui qui pose la question, comme l'ont fait à l'instant vos

collègues. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous m'interrogez sur la situation en Centrafrique. J'ai dit souvent que dans ce pays, où nous sommes intervenus à la demande de la communauté internationale et pour éviter ce qu'il faut bien appeler un risque de génocide, tout repose sur un triangle qui est d'ailleurs, malgré les circonstances différentes, le même qu'au Mali : il faut à la fois une action militaire et sécuritaire, une action démocratique et une action pour le développement ; et c'est seulement si les trois côtés du triangle sont réunis qu'on peut avancer.

S'agissant de la sécurité, la situation reste très difficile : entre ex-Séléka et anti-balaka, les affrontements sont constants. Les soldats français comme les soldats africains font un travail absolument magnifique.

Nous avons obtenu que les Nations-Unies envoient douze mille hommes au mois de septembre. D'ici là, il y aura une montée en régime. Les Européens nous ont rejoints. Je ne veux pas dissimuler les difficultés, qui existent, mais le travail fait permet d'avancer et, c'est le sens de votre question, de rendre hommage à nos forces.

C'est d'ailleurs là-dessus que je voudrais conclure, monsieur Assouly, en sachant que cette conclusion, vous la faites vôtre : je veux, mesdames et messieurs les députés, qu'il s'agisse de la Centrafrique, qu'il s'agisse du Mali, qu'il s'agisse de tous les terrains d'opération sur lesquels sont nos soldats, rendre hommage au courage et à la compétence dont ils font preuve. Ils sont l'honneur de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Avi Assouly](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1783

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er mai 2014](#)